

Cote du document: EC 2016/94/W.P.7/Add.1
Point de l'ordre du jour: 8
Date: 29 septembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Réponse de la direction du FIDA à la synthèse d'évaluations sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Note aux membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

Périn Saint Ange
Vice-Président adjoint
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: p.saintange@ifad.org

Margarita Astralaga
Directrice de la Division environnement et climat
téléphone: +39 06 5459 2151
courriel: m.astralaga@ifad.org

Lisandro Martin
Chef de l'Unité de la programmation
et de l'efficacité opérationnelles
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Comité de l'évaluation — Quatre-vingt-quatorzième session
Rome, 13 octobre 2016

Pour: Examen

Réponse de la direction du FIDA à la synthèse d'évaluations sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

1. La direction accueille favorablement la synthèse d'évaluations sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (GRNE), et tient à remercier le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour sa précieuse et fructueuse collaboration tout au long du processus.
2. La direction se félicite de l'approche adoptée par IOE pour conduire cette synthèse d'évaluations, dans le cadre de laquelle une grande importance a été accordée à la consultation de nombreux membres du personnel du FIDA. Grâce à cette approche, cette évaluation a non seulement permis de recenser les enseignements et les bonnes pratiques à partir de l'examen de 51 rapports d'évaluation et de neuf validations de rapports d'achèvement de projet, mais également d'identifier de nouvelles possibilités d'intégration des activités de GRNE et de résilience face au changement climatique dans les opérations du FIDA.
3. La direction apprécie le fait que IOE prenne acte des efforts notables déployés et des initiatives importantes mises en œuvre afin de renforcer la capacité du FIDA à intégrer avec succès la GRNE et la résilience face au changement climatique – création de la Division environnement et climat (ECD), adoption de la Politique du FIDA relative à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, Stratégie concernant le changement climatique et révision des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC).
4. La direction regrette néanmoins que, compte tenu de la nature de l'exercice, cette synthèse d'évaluations repose uniquement sur les documents d'évaluation disponibles (2010-2015). Elle ne rend donc pas compte des avancées réalisées par le biais du principal instrument dont dispose le FIDA pour mener à bien les travaux liés au changement climatique, à savoir le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), d'autres projets actuellement mis en œuvre en collaboration avec TerrAfrica et le Fonds pour les pays les moins avancés, et l'application des PESEC.
5. S'agissant de la performance, la direction prend acte des notes relativement médiocres octroyées aux activités de GRNE en termes d'impact. Il convient toutefois de noter que le suivi-évaluation des activités relatives à la GRNE et à la résilience face au changement climatique est rendu difficile par le fait que l'obtention de résultats n'est pas immédiate. La direction reconnaît que, pour mettre en place un système de suivi plus adapté à ce type d'activités, il est indispensable de disposer d'indicateurs précis et fiables s'agissant de l'environnement et du changement climatique. Cette question est déjà abordée dans le cadre de la révision approfondie et de l'actualisation du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Les nouveaux indicateurs répondront aux objectifs stratégiques (OS) inscrits dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, à savoir: renforcer les capacités productives des populations rurales (OS 1), et renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des activités économiques des populations rurales pauvres (OS 3).
6. La direction note avec satisfaction que les données factuelles viennent entériner l'approche actuellement adoptée par le FIDA visant à créer les incitations nécessaires pour renforcer son engagement en faveur de la GRNE et de la résilience face au changement climatique dans ses stratégies et portefeuilles de pays. Ainsi, elle s'engage à ce que, d'ici à la fin de la période couverte par la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), la GRNE soit systématiquement prise en compte dans tous les programmes d'options stratégiques pour le pays

(COSOP) et toutes les notes de stratégie de pays (NSP), et que ceux-ci soient à l'épreuve du changement climatique, contribuant ainsi aux efforts déployés tout au long de FIDA9.

7. La direction reconnaît que, pour améliorer la performance, il est nécessaire de renforcer ultérieurement le suivi et la supervision des activités de GRNE, et elle accueille favorablement la conclusion de l'évaluation en ce sens. Elle s'engage à poursuivre les travaux dans ces domaines afin de garantir l'obtention de meilleurs résultats dans ce domaine. Les indicateurs relatifs à la viabilité environnementale et à la résilience face au changement climatique sont désormais pleinement intégrés dans les procédures opérationnelles du FIDA. Des directives ont été élaborées en ce sens et sont déjà appliquées (utilisation de marqueurs spécifiques dans le cadre du processus d'assurance qualité, examen des portefeuilles, modèles de rapport d'achèvement et nouveau Manuel de l'évaluation). À l'avenir, d'autres mesures seront adoptées, en fonction de l'évolution des normes internationales en la matière. De plus, durant la période couverte par FIDA10, différentes initiatives sont mises en œuvre. Ainsi, le Département de la stratégie et des savoirs (SKD) et le Département gestion des programmes (PMD) collaborent actuellement à la conception de dix projets avec des composantes relatives à la GRNE et à la résilience face au changement climatique, sur la base de données de référence rigoureuses. Celles-ci seront utilisées pour conduire une évaluation de l'impact dans le cadre de l'examen à mi-parcours ainsi que lors de la préparation des rapports d'achèvement de projet. Cela permettra de mieux comprendre les liens entre réduction de la pauvreté, GRNE et adaptation et résilience face au changement climatique, favorisant ainsi la reproduction des meilleures pratiques.
8. La direction s'engage à ce que les normes environnementales et sociales soient appliquées dans tous les projets d'investissement du FIDA, tant au niveau de la conception que de l'exécution. Cela suppose que le respect des PESEC fasse l'objet d'un suivi et soit renforcé durant tout le cycle de projet. De même, la direction continuera à développer les capacités techniques du personnel de PMD et du personnel de projet ainsi que celles de ses partenaires dans les pays dans la mesure où ils revêtent une importance cruciale pour le renforcement de la durabilité environnementale et de la résilience face au changement climatique.
9. La direction reconnaît que les dons destinés à financer les travaux dans le domaine de l'environnement et du climat (ASAP et Fonds pour l'environnement mondial [FEM]) sont essentiels pour l'intégration des activités de GRNE et de résilience face au changement climatique. Ces dons, et d'autres (comme le Fonds vert pour le climat), continueront à être utilisés pour analyser les liens entre réduction de la pauvreté et GRNE, de manière à optimiser la contribution à la durabilité environnementale et à la résilience face au changement climatique.

Recommandations

10. La direction accueille favorablement les quatre recommandations contenues dans le rapport de synthèse d'évaluations, et les accepte; elle espère collaborer avec les partenaires du FEM (le Secrétariat du FEM, les organismes apparentés et le Bureau de l'évaluation du FEM) et d'autres partenaires de développement et pays partenaires afin d'améliorer les résultats et l'impact des activités relatives à la GRNE dans les investissements appuyés par le FIDA. Les points de vue de la direction sur les recommandations proposées sont présentés ci-après:

- a) **Recommandation 1:** Le FIDA doit examiner différentes possibilités de poursuivre et d'étendre l'utilisation du financement sous forme de dons pour stimuler l'intégration de la GRNE, et pas seulement l'adaptation au changement climatique, dans ses futures opérations. **Recommandation acceptée.** La direction continuera à déployer des efforts afin d'intégrer la viabilité environnementale et la résilience face au changement climatique dans les politiques, processus opérationnels et programmes d'investissement du FIDA. Par le biais du processus obligatoire de vérification des risques environnementaux, sociaux et climatiques auquel est soumise la conception de tout nouveau projet, le FIDA continuera à recenser les domaines dans lesquels il est nécessaire d'accorder des dons additionnels et obtiendra les fonds nécessaires pour renforcer ses investissements. Cela signifie qu'il devra obtenir des financements provenant du Fonds vert pour le climat afin d'améliorer les résultats et l'impact dans le domaine de la GRNE. La direction continuera à mobiliser des fonds destinés à l'environnement et au climat, et à mettre en place des mécanismes de financement novateurs tels que le paiement des services écosystémiques et la deuxième phase de l'ASAP.
- b) **Recommandation 2:** Le FIDA doit redoubler d'efforts pour encourager la demande d'une plus grande intégration de la GRNE au niveau des pays. **Recommandation acceptée.** La direction s'engage à promouvoir l'intégration de la GRNE et de la résilience face au changement climatique lors de l'élaboration des COSOP et des NSP. À cette fin, il est nécessaire de renforcer la participation aux processus de planification sectoriels au niveau national, aux politiques et stratégies nationales, et la collaboration avec un ensemble plus large de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Des mesures concrètes sont déjà en cours afin de stimuler la demande en faveur d'une meilleure intégration de la GRNE et de la résilience face au changement climatique dans toutes les opérations futures du FIDA, sans exception, comme préconisé dans l'évaluation.
- c) **Recommandation 3:** Le FIDA doit se concentrer davantage encore sur la contribution des activités de GRNE à la réduction de la pauvreté. **Recommandation acceptée.** La direction approuve la recommandation selon laquelle le FIDA doit parvenir à une meilleure compréhension de la manière dont les interventions en matière de GRNE contribuent à réduire la pauvreté. Elle convient également que l'application de mesures de protection, dans le cas des projets qui font appel à des prestataires de services financiers, comporte des difficultés, en particulier concernant les petits investissements et les microentreprises. Pour affronter ces difficultés, la Déclaration 12 des nouvelles PESEC impose un devoir de précaution vis-à-vis des prestataires de services financiers et des projets auxquels ils participent, et garantit la mise en place de systèmes appropriés de gestion environnementale et sociale. Le FIDA étudiera de quelle manière la Déclaration 12 pourrait être affinée, dans l'optique de la Consultation prochaine sur FIDA11. Par ailleurs, le FIDA aborde à l'heure actuelle toute une série de questions, notamment l'actualisation des PESEC afin de traiter les aspects liés aux répercussions sur la santé et l'emploi.

Comme il a été mentionné plus haut, SKD et PMD ont commencé à travailler ensemble afin de démontrer l'impact de dix projets d'investissement en mesurant les avantages que comportent les activités de GRNE et de résilience au changement climatique en termes de réduction de la pauvreté.

La direction poursuivra également les efforts actuellement déployés dans le domaine des produits de la gestion des savoirs, tant à des fins de sensibilisation que d'élaboration de politiques et de programmes. Parmi ces produits, on peut mentionner: i) un document sur l'"avantage de l'adaptation", où il est démontré qu'il est possible de quantifier en termes économiques et financiers les avantages générés par les investissements en faveur de l'adaptation (dont la GRNE)¹; ii) un document sur l'évaluation économique pragmatique des risques liés à l'adaptation et les réponses apportées à différentes échelles, préparé en collaboration avec le Programme sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI); et iii) un examen des avantages en termes économiques et d'amélioration des moyens d'existence générés par les projets d'investissement appuyés par l'ASAP, mené en collaboration avec la Division des politiques et du conseil technique. Grâce aux efforts qu'il déploie actuellement dans le domaine de la gestion des savoirs, le FIDA est à même de: i) générer des données factuelles sur ce qui fonctionne et dans quelles conditions, s'agissant de l'amélioration des moyens de subsistance; ii) promouvoir des normes environnementales et sociales; et iii) continuer à intégrer les questions liées au changement climatique dans les politiques et les investissements du FIDA. La direction constate que cette synthèse d'évaluations a permis de tirer de précieux enseignements de l'expérience d'autres institutions financières internationales dans le domaine de l'application de mesures de sauvegarde. Le FIDA examinera la manière dont celles-ci peuvent être à l'avenir mises à profit pour donner suite à cette recommandation. La direction se propose de continuer à appliquer les PESEC afin de gérer les risques et d'identifier les possibilités de réaliser des investissements plus durables.

- d) **Recommandation 4: Le FIDA doit améliorer sa gestion des données et le suivi des projets de GRNE.**

Recommandation acceptée. L'amélioration des processus d'autoévaluation et de mesure de l'impact reste un aspect fondamental de tous les projets financés par le FIDA (et pas uniquement des initiatives en faveur de la GRNE). La direction se propose d'aborder cet aspect dans le cadre des efforts actuellement déployés afin d'améliorer le SYGRI. Le FIDA s'engage à tirer parti des dernières avancées en matière de technologie géospatiale ainsi que de l'utilisation de bases de données mondiales et locales pour collecter des données sur les projets et les portefeuilles afin d'améliorer de manière significative le suivi et la communication des résultats. Il s'attache par ailleurs à intégrer les indicateurs relatifs à la viabilité environnementale et à la résilience au changement climatique dans les procédures et directives opérationnelles du FIDA. Il mettra à profit les perspectives que lui offre son portefeuille pour développer la base de données factuelles et, partant, améliorer le suivi et l'évaluation de la performance dans le domaine de la GRNE. L'instrument de suivi prévu par les PESEC sera renforcé de manière à enregistrer les progrès accomplis et les recommandations appliquées, et il sera utilisé à des fins d'information et d'analyse.

La direction s'engage à intégrer les enseignements, les conclusions et les bonnes pratiques figurant dans la présente synthèse d'évaluations et à faire en sorte qu'ils soient mis à profit lors de la conception et de l'exécution des politiques, stratégies et travaux, en cours et futurs, du FIDA dans le domaine de la GRNE et de la résilience face au changement climatique.

¹ <https://www.ifad.org/documents/10180/0a24e248-3f96-49af-b2df-ebbce284335c>